



Envoyé en préfecture le 23/03/2023

Reçu en préfecture le 23/03/2023

Affiché le

ID : 056-215601626-20230321-DB20230307-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Séance Publique du
Mardi 21 mars 2023

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Christian LAURENT, Marie-Christine LE NORMAND, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Brigitte LE LIBOUX, Jean-Luc SCIEUX, Anne-Valérie RODRIGUES, Antoine GOYER, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Claudie LE BIHAN à Patricia QUERO-RUEN, Isabelle GUSMINI à Pascaline ALNO, Bernard CLERGEON à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Anne-Valérie RODRIGUES, Vagtang CROGUENNEC à Jean-Guillaume GOURLAIN.

Secrétaire de séance : Marie-Christine LE NORMAND.

Présents	: 28
Pouvoirs	: 05
Absent	: 00

n°07

BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le maire propose d'arrêter le budget primitif 2023 du budget de la ville, en équilibre, aux montants suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes : 8.265.000 €

Section FONCTIONNEMENT

Dépenses et recettes : 22.980.000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 9 mars 2023 ;

Vu le rapport présenté en séance du conseil municipal ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

➤ **APPROUVE** cette proposition

Délibération adoptée à la MAJORITE – 5 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Jean-Baptiste BOUYER, Annie VERDES, Loïc TONNERRE)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.



Ronan LOAS,
Maire